

Intervention précoce (IP) – la méthode « OSER »

Christophe Al Kurdi (GREAA) | Kathia Bornand (DEPART)

5e Conférence des parties prenantes Stratégie nationale Addictions

Eventforum Bern | 2022-06-21

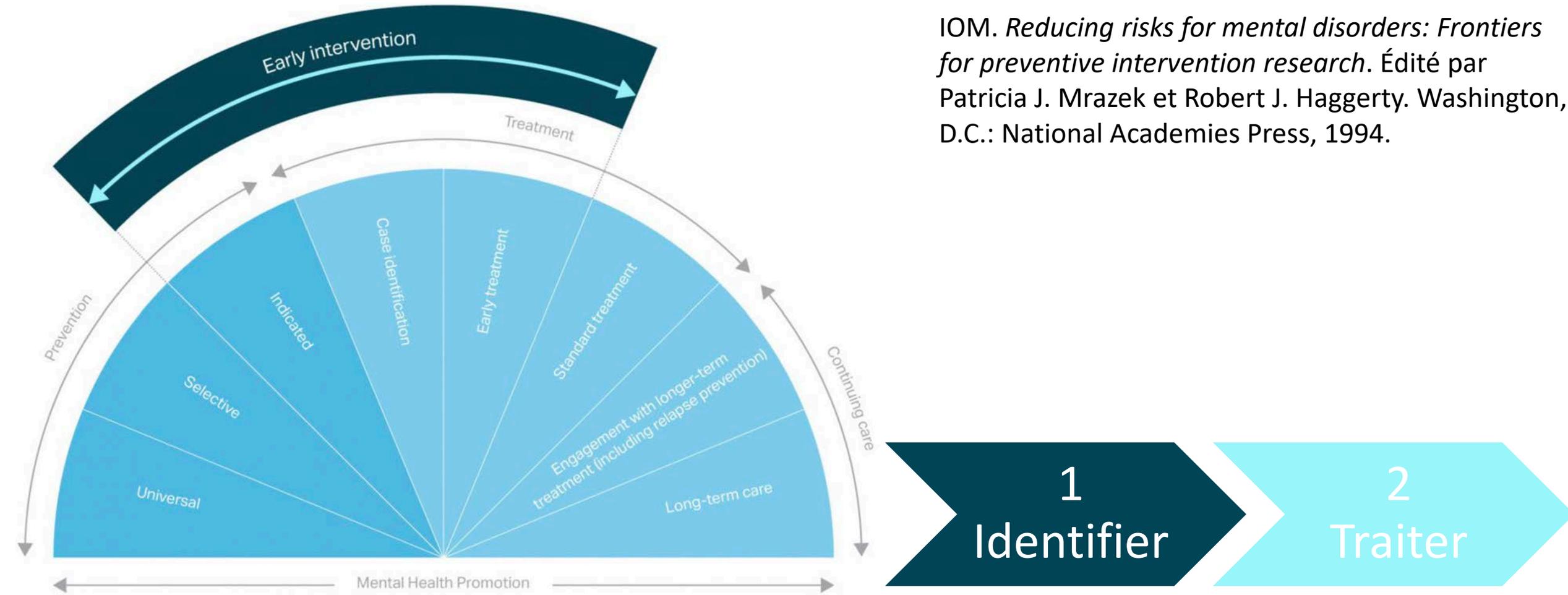
Contenu

- A. IP : historique et enjeux professionnels
- B. La plateforme adolescent·e·s du GREA
- C. La plaquette « OSER »
- D. IP au GREA: la suite

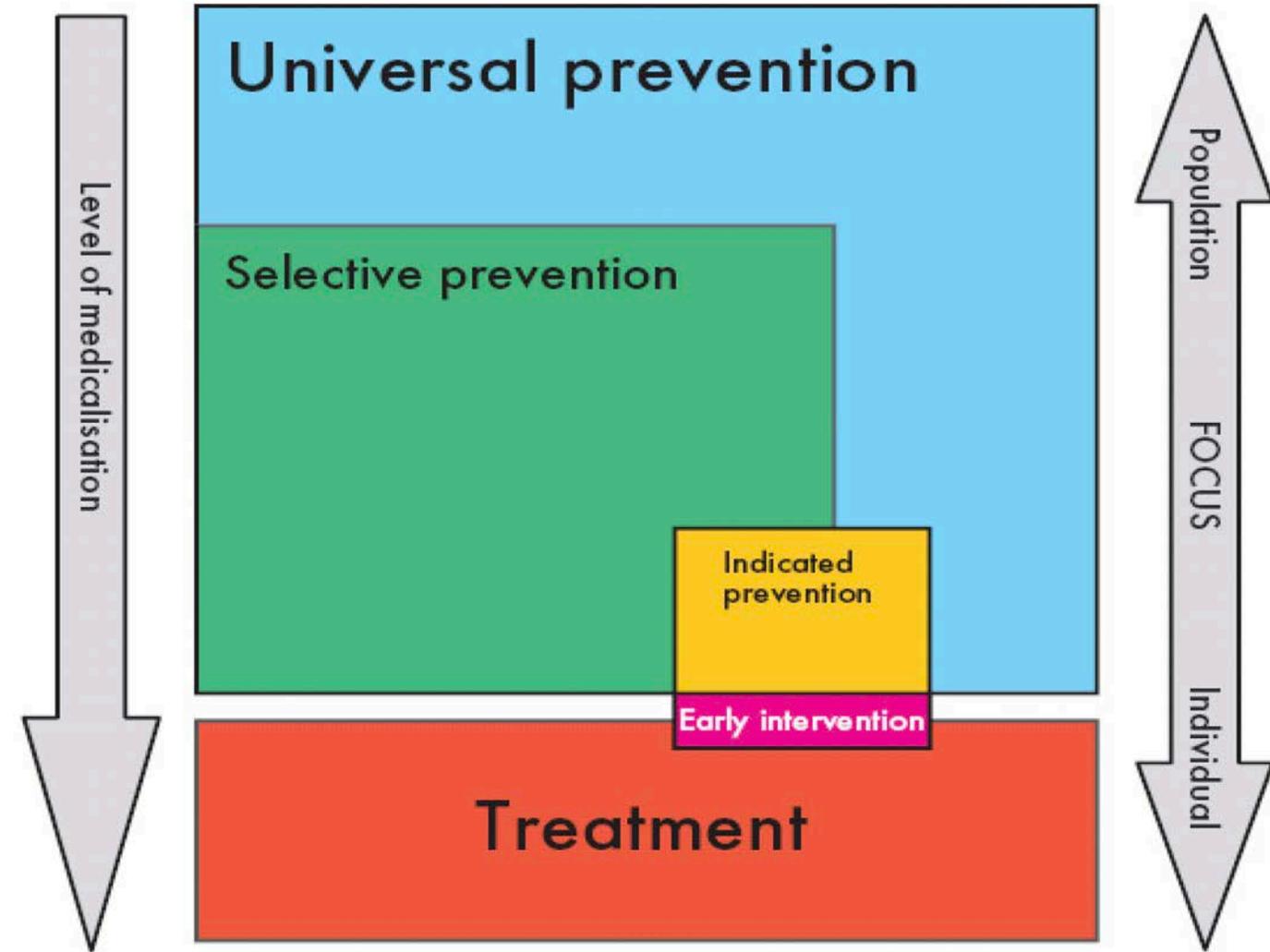
A. IP : historique et enjeux professionnels

IP2: Spectrum of interventions for mental disorders (IOM, 1994)

IOM. *Reducing risks for mental disorders: Frontiers for preventive intervention research*. Édité par Patricia J. Mrazek et Robert J. Haggerty. Washington, D.C.: National Academies Press, 1994.



IP2: Early intervention (EMCDDA, 2009)



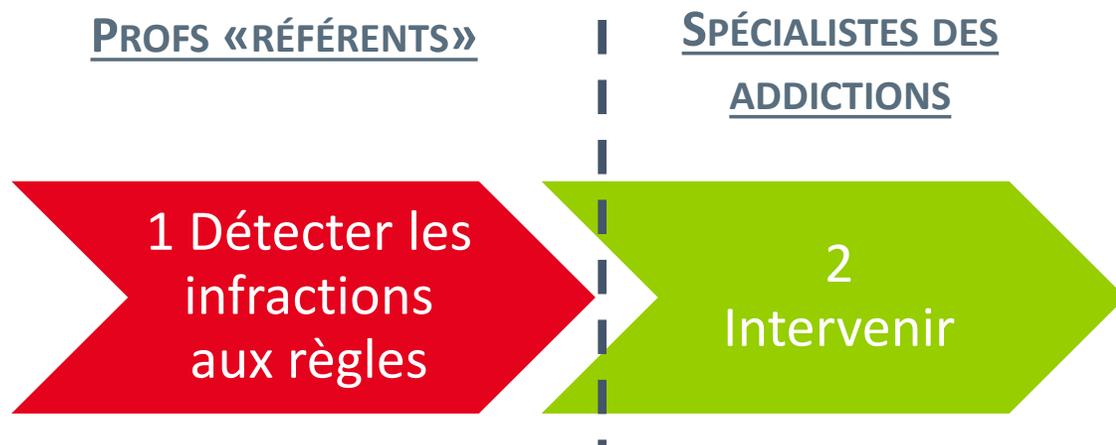
EMCDDA. « Preventing later substance use disorders in at-risk children and adolescents: A review of the theory and evidence base of indicated prevention ». Lisbon: European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction, 2009.

Prévention du cannabis (2004-2007)

D+IP : Détection et intervention précoces

ISPA. « Ecole et cannabis: Règles, mesures et détection précoce. Guide à l'intention des enseignants et des établissements scolaires ». Berne: OFSP, 2004.

- **D+IP**: Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) | Haute Ecole de travail social de Fribourg (HEF-TS)
- **Intervention précoce dans le champ de la formation** : RADIX



IP3 (Fachverband Sucht, 2008)



Charlotte Kläusler-Senn. « Jugendliche richtig anpacken – Früherkennung und Frühintervention bei **gefährdeten Jugendlichen** ». Fachverband Sucht und Bundesamt für Gesundheit, Oktober 2008.

PROCHES
ET PROFESSIONNELS EN CONTACT
AVEC DES JEUNES
«À RISQUE / EN DANGER»

SPÉCIALISTES DES ADDICTIONS



IP4 (GREA, 2010) (1/2)

INTERVENTION PRÉCOCE



ACCOMPAGNER LES JEUNES
EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Christophe Al Kurdi, Kim Carrasco, et Jean-Félix Savary.
« Intervention précoce: accompagner les **jeunes en situation de vulnérabilité** ». Yverdon-les-Bains: Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA), 2010.

1 Promouvoir
un
environnement
favorable

2 Repérer

3 Evaluer

4 Prendre en
charge

IP4 (GREA, 2010) (2/2)

SPÉCIALISTES DES
ADDICTIONS

4. Prise en charge +

3. Evaluation +

COMMUNAUTÉ

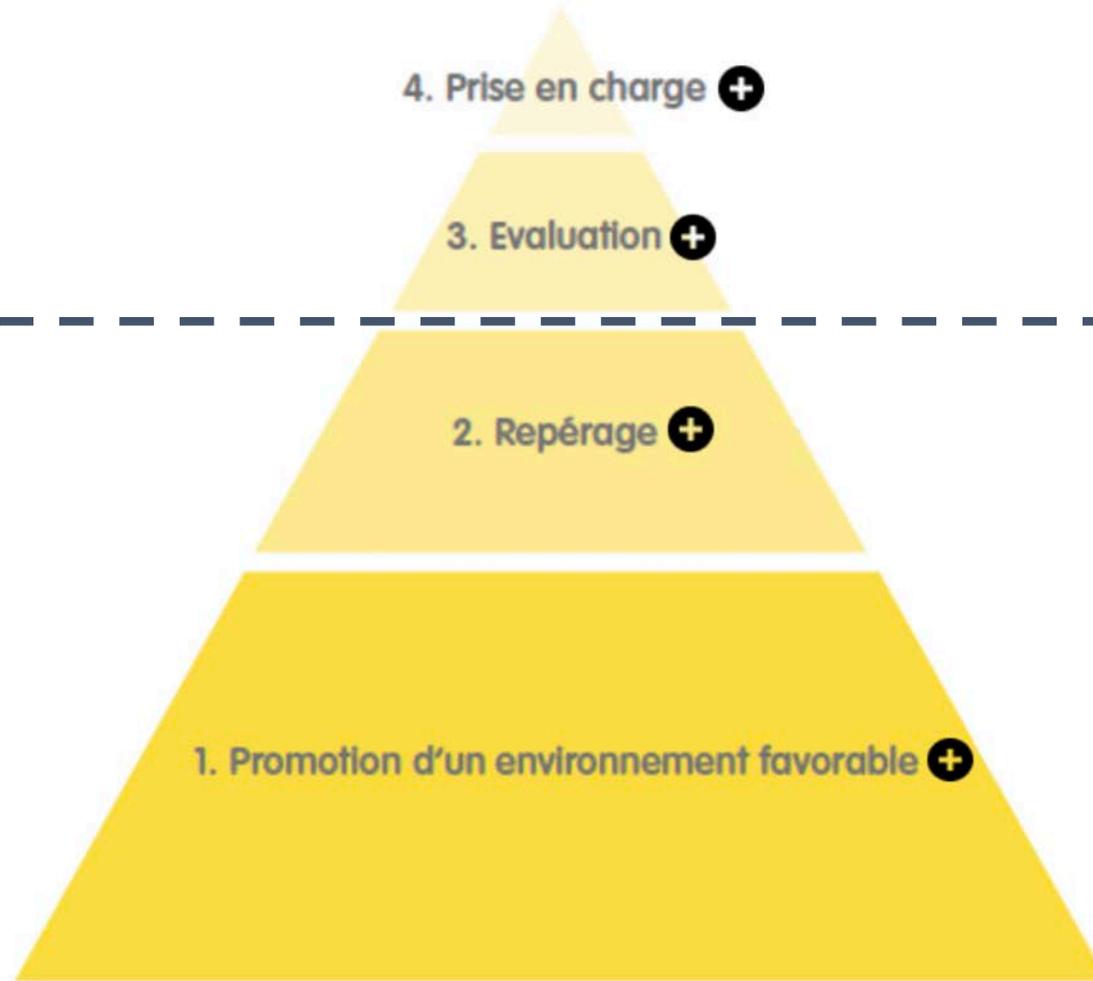
PROCHES

2. Repérage +

ET PROFESSIONNELS EN
CONTACT AVEC LES JEUNES

AUTRES MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ

1. Promotion d'un environnement favorable +



Reprise et élargissement du modèle IP4 du GREA : charte de l'intervention précoce (2011 et 2016)



Signataires 2016:

Addiction Suisse, Avenir Social, Fachverband Sucht, Groupement romand d'études des addictions (GREA), Infodrog, Radix, Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSAM), Ticino Addiction, Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS), Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions (CDCA), Conférence des délégués des villes aux problèmes de dépendance (CDVD), Office fédéral de la santé publique (OFSP).

2016 : Personnes en situation de vulnérabilité

2011 : Jeunes en situation de vulnérabilité

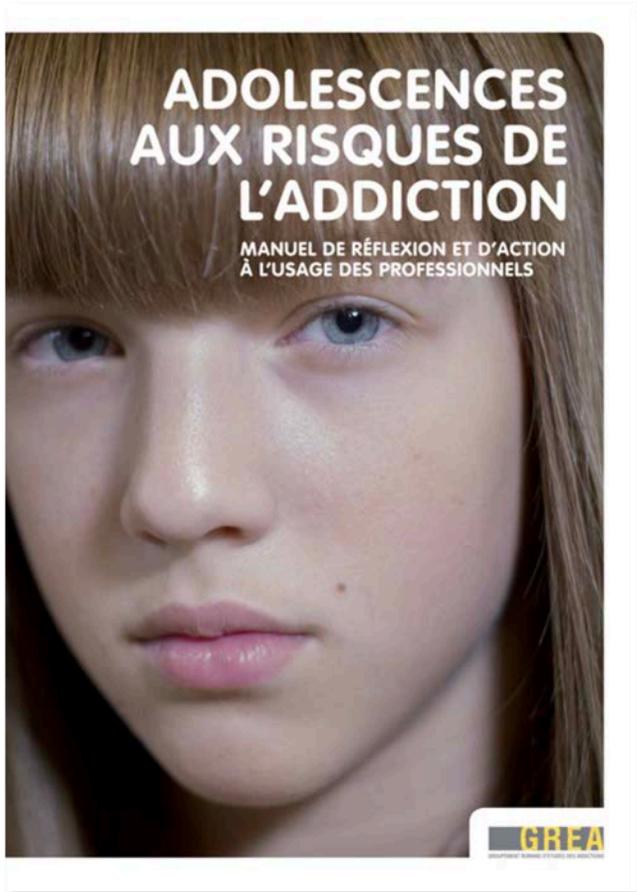
B. La plateforme adolescent·e·s du GREAA

www.grea.ch/plateformes/adolescentes

Prestations PF ados

- Fournir un cadre de réflexion aux professionnel·le·s qui travaillent avec des adolescent·e·s ayant un problème lié à des consommations de substances ou autres problèmes de type addictif ;
- Mettre en lien des professionnel·le·s venant d'horizons différents (addictologie, travail social, psychiatrie de l'adolescence, psychiatrie, pédagogie, justice, etc.) et de formations variées pour le développement d'un paradigme de prise en charge interdisciplinaire ;
- Elaborer des lignes directrices pour intervenir de manière cohérente et efficace (réflexion sur les politiques de prise en charge, leur(s) mise(s) en œuvre, formation, prérequis notamment) ;
- Echanger sur les pratiques actuelles (mise en commun d'outils et de compétences, intervisions) ;
- Développer le travail avec les adolescent·e·s et jeunes adultes dans le domaine des addictions ;
- Promouvoir des approches psycho-socio-éducatives et thérapeutiques spécifiques et interdisciplinaires au niveau institutionnel et politique.

Un manuel pour expliciter l'approche spécifique aux adolescents (GREA – PF ados, 2014)



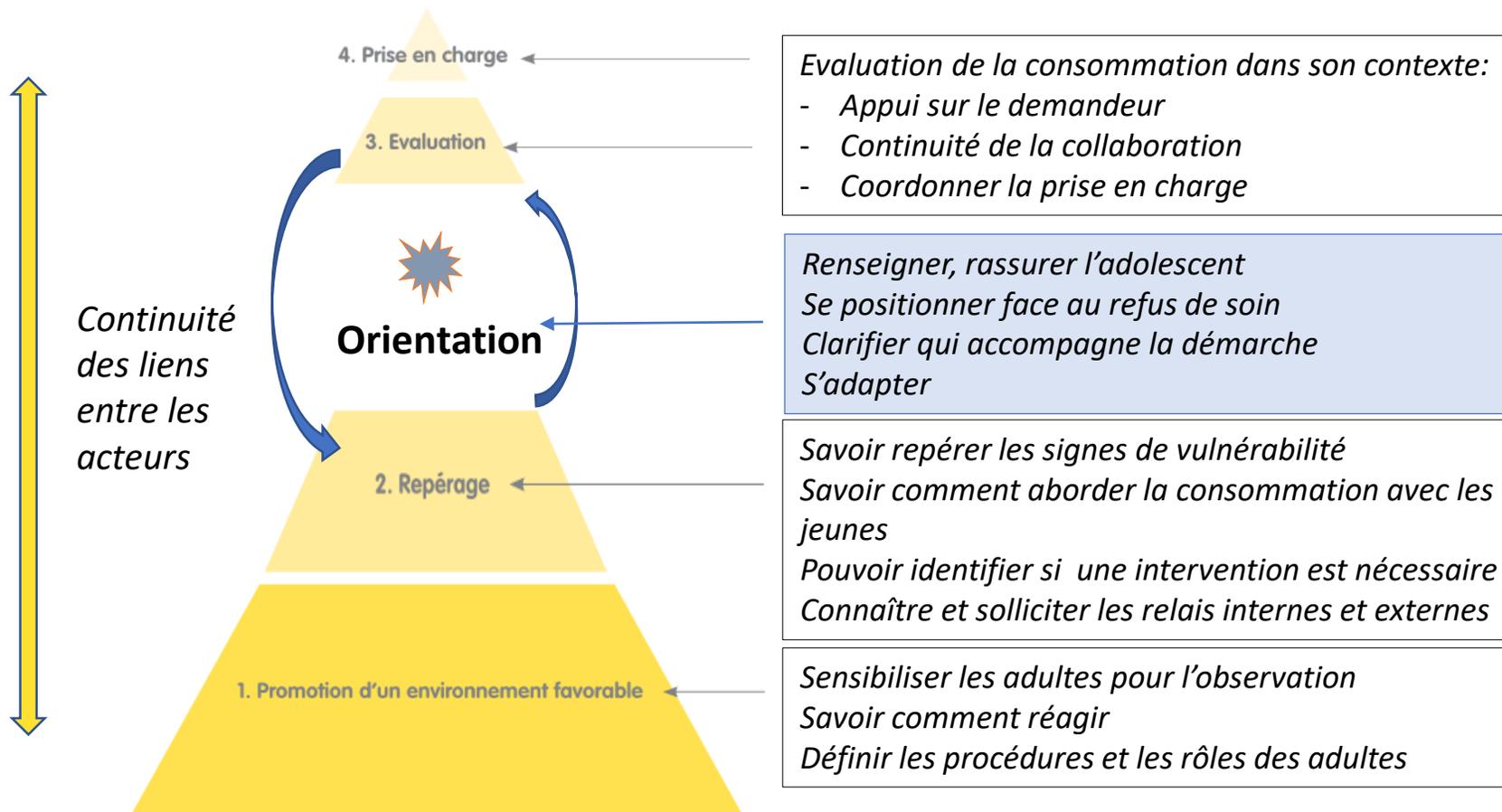
INTRODUCTION	5	4 LE TRAVAIL AVEC LA FAMILLE	31
Une brochure pour qui et par qui?	5	4.1 Pourquoi travailler avec la famille?	31
1 QUI SONT LES ADOLESCENTS?	9	4.2 Qui peut intervenir avec la famille?	32
1.1 Des définitions de l'adolescence...	9	4.3 Comment intervenir avec la famille?	32
1.2 Une période difficile à cerner	10	4.4 Deux exemples d'intervention	34
1.3 Une définition de l'adolescence éclairée par les neurosciences	11	4.5 Faut-il toujours travailler avec la famille?	36
1.4 Différences entre filles et garçons	12	4.6 Bibliographie	37
1.5 Bibliographie	13	5 L'AIDE THÉRAPEUTIQUE SOUS CONTRAINTE	39
2 LES ADOLESCENTS ET LA CONSOMMATION	15	5.1 Pourquoi travailler sous contrainte?	39
2.1 La notion de risque	15	5.2 Qui peut intervenir sous contrainte?	40
2.2 La consommation de produits psychotropes	16	5.3 Comment intervenir sous contrainte?	40
2.3 Ce qu'il faut retenir à propos des produits	18	5.4 Existe-t-il des situations où la contrainte est inapplicable?	43
2.4 La consommation de nouveaux médias	19	5.5 Bibliographie	43
2.5 Bibliographie	21	6 LE TRAVAIL SANS EXCLUSION	45
3 QUELQUES NOTIONS THÉORIQUES	23	6.1 Pourquoi travailler sans exclusion ?	45
3.1 L'intervention précoce (IP)	24	6.2 Comment travailler sans exclusion ?	46
3.2 Le modèle bio-psycho-social	25	6.3 Peut-on travailler avec l'exclusion ?	47
3.3 L'importance du travail systémique	27	6.4 Bibliographie	47
3.4 L'apport de la théorie de l'attachement	27	7 12 IDÉES POUR INTERVENANTS EN RISQUE D'ESOUFFLEMENT	49
3.5 Les stades du changement	28	8 LES AUTEURS	50
3.6 Bibliographie	29		

Plateforme Adolescents du GREA. « Adolescences aux risques de l'addiction: Manuel de réflexion et d'action à l'usage des professionnels ». Lausanne: Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA), 2014.

C. La plaquette « OSER » (GREAA – PF ados, 2022)

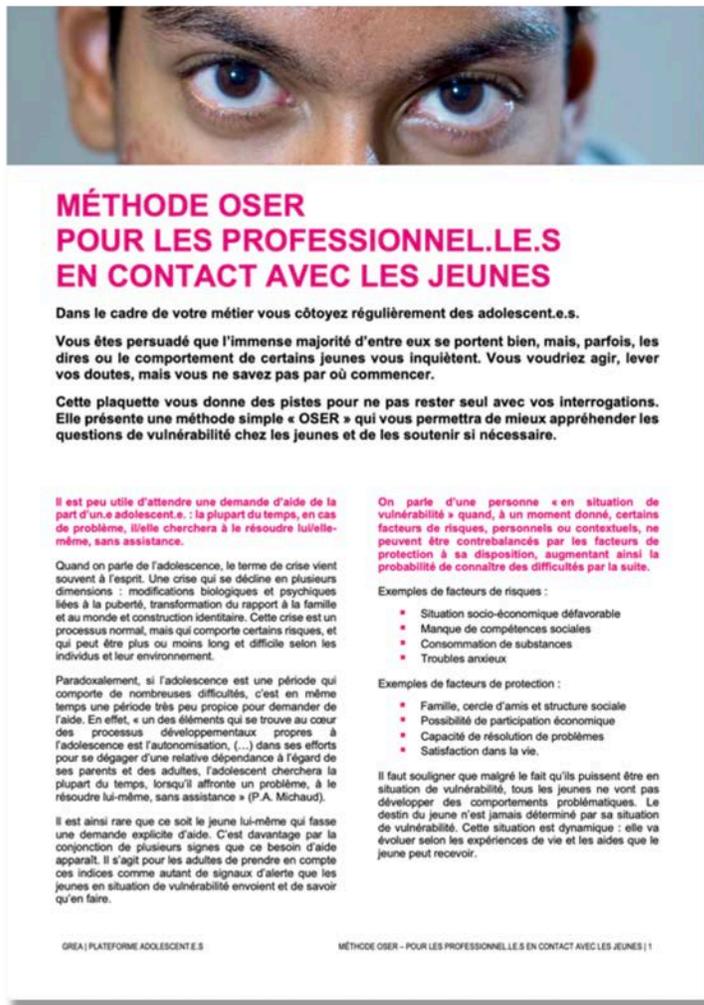
Un appel à l'action auprès des professionnels en contact avec les jeunes

Un enjeu: renforcer l'interface et la continuité entre communauté et spécialistes



© DEPART

Front cover



- **Public-cible:** Professionnel·le·s en contact avec les jeunes (non spécialistes des addictions) qui ne savent pas quoi faire lorsque certains jeunes rencontrent des difficultés.
- **Axiome:** les jeunes ne demandent pas d'aide, ils préfèrent résoudre leur problèmes par eux même.
- **Rappel du concept de « situation de vulnérabilité » :** déséquilibre temporaire en faveur des facteurs de risques et au détriment des facteurs de protections.

Contenu (1/2)



- **OBSERVER:** L'observation d'une situation de crise ou la répétition de signes qui laisseraient penser à une souffrance d'un jeune en contact avec vous ne doivent pas être ignorées.
- **SITUER:** La mutualisation des observations et le partage d'informations avec vos collègues sont une façon simple de corroborer ou d'infirmer vos craintes auprès d'autres adultes en contact avec le jeune concerné.

OBSERVER. L'observation d'une situation de crise ou la répétition de signes qui laisseraient penser à une souffrance d'un jeune en contact avec vous ne doivent pas être ignorées. Il en est de même pour votre ressenti ! Vous devez vous faire confiance et oser en parler avec vos collègues.

Les situations de crise (insultes, états d'ivresse, actes de violence, etc.) indiquent une possible situation de vulnérabilité chez le jeune concerné.

Toutefois, le plus souvent, la situation de vulnérabilité des jeunes ne s'exprime pas de manière aussi directe et visible. Elle se donne à voir de manière discrète au travers de signes silencieux et de propos qui peuvent demeurer imperceptibles ou mal interprétés.

Il peut s'agir notamment de difficultés à se concentrer, de troubles du sommeil, d'une propension à s'isoler, d'absentéisme, de mauvais résultats scolaires, de troubles alimentaires ou encore de plaintes somatiques répétées, etc.

SITUER. La mutualisation des observations et le partage d'informations avec vos collègues sont une façon simple de corroborer ou d'infirmer vos craintes auprès d'autres adultes en contact avec le jeune concerné.

Il est important de ne pas rester seul avec ses interrogations et de les partager avec ses collègues. Oser échanger autour de ses préoccupations à l'égard d'un jeune, c'est inviter d'autres adultes à faire de même.

C'est se donner les moyens de relier des indices entre eux afin de déterminer l'existence d'une potentielle situation de vulnérabilité. C'est également une manière de préparer un dialogue avec le jeune qui se base sur des faits.

Enfin, c'est aussi la possibilité de lever vos doutes et de retrouver votre tranquillité.

Contenu (2/2)



E **COUTER.** Si vous disposez d'un potentiel suffisant de confiance auprès du jeune, vous pouvez compléter la mutualisation de vos observations par l'initiation d'un dialogue avec celui-ci. Cette manière de procéder à l'avantage d'ouvrir un accès à des problématiques qui, comme la dépression par exemple, restent muettes et ne s'extériorisent que rarement au travers de signes observables.

Le dialogue est important. Il doit porter sur les divers changements que vous avez pu observer.

Le message doit être : « Tu comptes pour moi et je me fais du souci, car j'ai l'impression que tu ne vas pas bien ». Parlez de ce qui vous inquiète et comment vous ressentez la situation. Veillez à toujours parler de votre propre point de vue et limitez-vous à exposer les changements observés. Utilisez la première personne : « Je me fais du souci... », « J'ai l'impression... », « J'ai remarqué... », « Ça me dérange... » (source : Addiction Suisse).

Cette manière de présenter les choses peut motiver le jeune à réfléchir sur son comportement et, pour autant que vous évitez les injonctions (« Tu devrais... », « Tu aurais dû... ») et valorisez ce qu'il dit (« Merci de m'en parler »), devrait le conduire à s'ouvrir à vous, à partager ses préoccupations voire à vous faire des confidences.

R **ENSEIGNER.** Si une situation de vulnérabilité semble être présente, il faut se faire confiance et chercher des manières d'accompagner l'adolescent·e. Dans la plupart des cas, un petit coup de pouce s'avère suffisant (p. ex. le renvoi vers des informations fiables, l'accompagnement vers un service spécialisé, etc.). La règle ici est de proposer des options et de vérifier avec le/la jeune ce qui lui convient le mieux.

Si certaines révélations vous font penser que l'intégrité physique, psychique ou sexuelle de l'adolescent est menacée et que vous ne pouvez pas remédier à la situation dans le cadre de votre activité, vous avez

l'obligation légale (art. 314d CC) – en tant que professionnel·le en contact régulier avec des mineurs – d'alerter votre supérieur hiérarchique ou d'aviser l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA).

Le fait de consommer du cannabis, de l'alcool ou d'autres substances psychoactives ne constitue pas, en soi, une mise en danger qui requerrait un signalement. L'adolescence est une période d'expérimentation, mais parfois de telles consommations peuvent masquer des problèmes plus sérieux (graves dysfonctionnements familiaux, abus sexuels, etc.). En cas de doutes sur le contexte de consommation, il est important de savoir orienter le jeune vers un spécialiste qui sera à même de mener une évaluation professionnelle (cf. adresses plus bas).

GREAA | PLATEFORME ADOLESCENTES

MÉTHODE OSER - POUR LES PROFESSIONNELLES EN CONTACT AVEC LES JEUNES | 3

- **ECOUTER:** Initier un dialogue avec le jeune. Cela ouvrira un accès à des problématiques qui, comme la dépression par exemple, restent muettes et ne s'extériorisent que rarement au travers de signes observables.
- **RENSEIGNER:** Si une situation de vulnérabilité semble être présente, il faut se faire confiance et chercher des manières d'accompagner l'adolescent·e.
 - Obligation de signaler si l'intégrité est menacée (art. 314d CC)
 - La consommation de substance ne constitue pas en soi un motif de signalement

Back cover



- **Rappel:** la méthode « OSER » s'inscrit dans un cadre plus large, celui de l'intervention précoce
 - Nouvelle définition harmonisée de l'IP (OFSP 2022)
- **Renvoi à des ressources** (**interventionprecoce.ch**):
 - Auto-support (ressources pour les jeunes)
 - Professionnels des addiction à même de mener une évaluation multidimensionnelle
 - Guides / manuels

La méthode OSER, présentée dans cette plaquette, s'inscrit dans une démarche plus large dénommée **l'intervention précoce (IP)**.

- L'intervention Précoce (IP) a pour but de reconnaître le plus tôt possible les premiers signes et indicateurs de problème, d'évaluer le besoin d'agir afin de trouver des mesures adaptées et de soutenir les personnes concernées.
- Cette approche peut être mise en place pour faire face à différentes problématiques sociosanitaires telles que les comportements ou consommations à risques, les addictions, les troubles de santé psychique, etc., et ceci à tous les âges de la vie.
- En s'inscrivant dans le modèle de la salutogenèse, l'IP tend à promouvoir les ressources et la capacité d'agir des personnes concernées, à diminuer les facteurs de risques et à renforcer un environnement favorable à la santé. Elle tient ainsi compte des déterminants de la santé, c'est-à-dire de l'éventail des facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'espérance de vie en bonne santé des individus et des populations.

Nouvelle définition harmonisée de l'IP (OFSP 2022)

RESSOURCES

Les organisations ayant comme public principal les adolescents.e.s devraient se doter de procédures simples qui facilitent l'échange et le dialogue entre collègues tout comme le soutien et l'orientation des jeunes en situation de vulnérabilité.

Sous sa section ressources, le site interventionprecoce.ch renvoie à de nombreux guides et manuels qui pourraient aider votre institution à mettre en place un cadre favorable à la méthode OSER.

Professionnel.le.s à même d'évaluer une consommation de substances :

CH : safezone.ch
GE : Carrefour Addictions | HUG addictologie | Fondation Phénix
VD : Département de la Santé | FVA | AACTS | CAP-Fondation du Levant
FR : REPER
NE : Addiction Neuchâtel
JU : Addiction Jura
VS : Addiction Valais

À l'attention des jeunes : ciao.ch | ontecoute.ch | 147.ch | stopsuicide.ch

Autres : sante-sexuelle.ch | santepsy.ch | infentraidesuisse.ch

GREAA (GROUPEMENT ROMAND D'ETUDES DES ADDICTIONS)

Cette plaquette a été élaborée par la Plateforme adolescent.e.s du GREAA avec le soutien financier de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra
Confederaziun Svizra

Département fédéral de l'éducation DED
Office fédéral de la santé publique OFSP

GREAA | PLATEFORME ADOLESCENT.E.S | MÉTHODE OSER - POUR LES PROFESSIONNEL.LES EN CONTACT AVEC LES JEUNES | 4

D. IP au GREA: la suite

www.interventionprecoce.ch



Work in progress



Mandat OFSP
à finaliser

Le modèle ip ▾

Ressources ▾

Vous êtes ▾

Formations

À propos ▾



Concepts

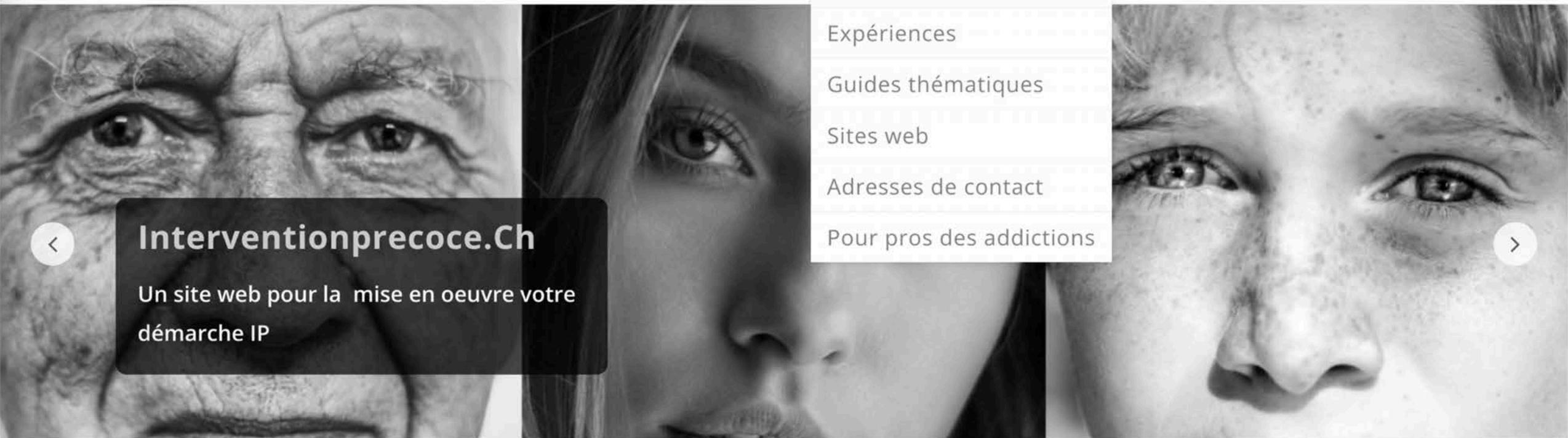
Expériences

Guides thématiques

Sites web

Adresses de contact

Pour pros des addictions



Interventionprecoce.Ch

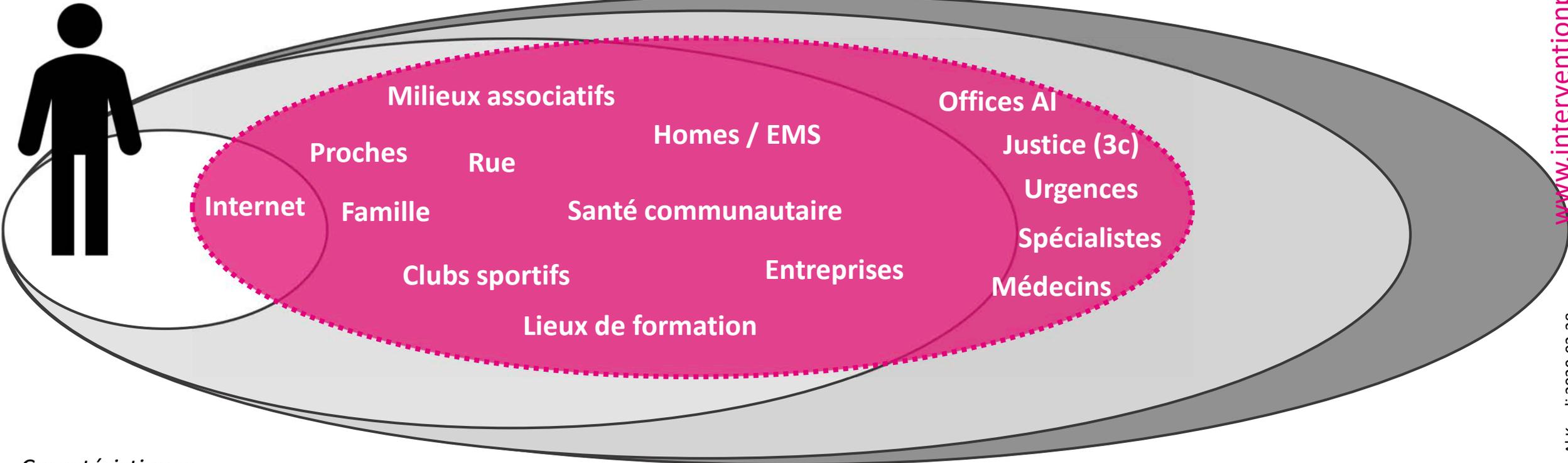
Un site web pour la mise en oeuvre votre
démarche IP

Les territoires de l'IP (work in progress, 2021)

< Internet

Milieus de vie

Systemes >



Caractéristiques individuelles

Milieus de vie

Systemes

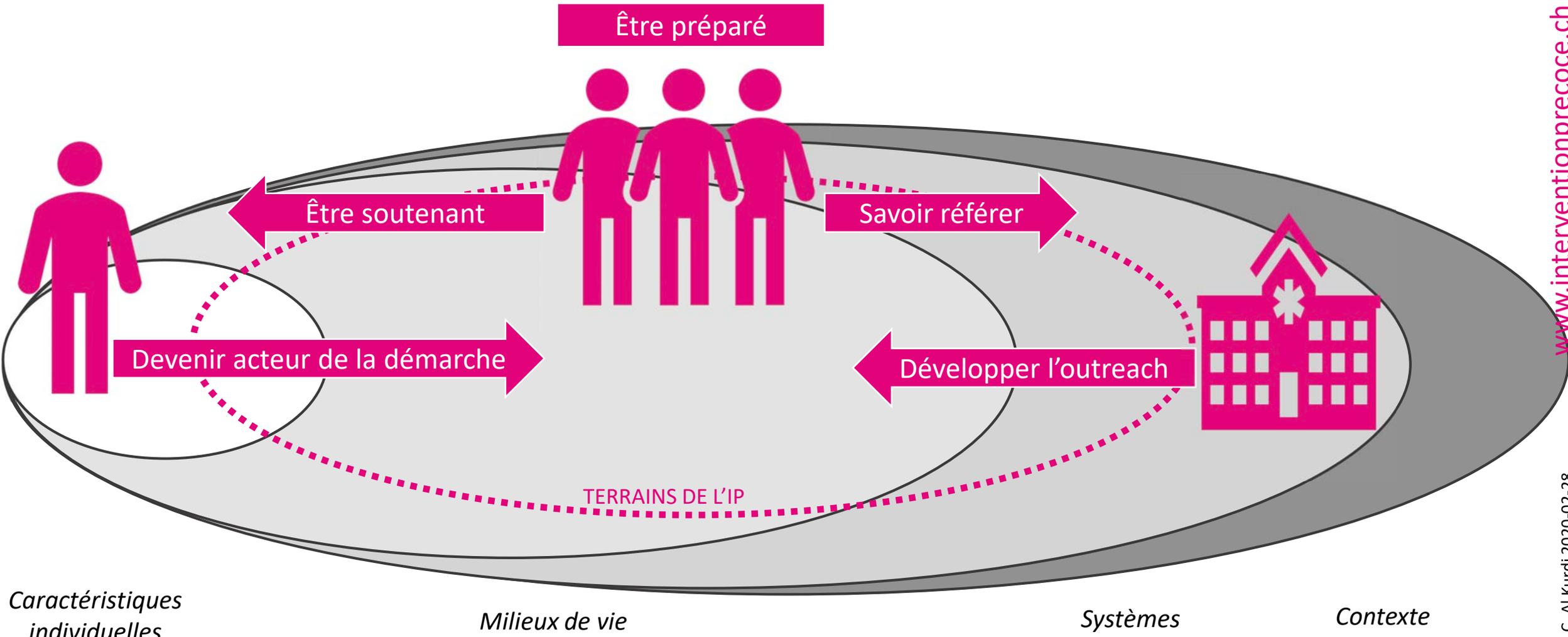
Contexte

GREAA

GRUPEMENT ROMAND D'ETUDES DES ADDICTIONS

Conférence des parties prenantes
Stratégie nationale Addictions

Quelques enjeux de l'IP (work in progress, 2021)



Caractéristiques individuelles

Milieux de vie

Systèmes

Contexte

Image: Pixabay

Merci de votre attention